

Etat d'urgence sanitaire : organiser la sortie

(Medscape - Stéphanie Lavaud) Alors que le président de la République, **Emmanuel Macron**, a précisé les étapes de ce nouveau déconfinement, le Conseil Scientifique s'est dit favorable à une sortie de l'Etat d'urgence sanitaire instauré pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Ce régime prendra donc fin le 1^{er} juin et nous entrerons alors dans une période de transition... et de précautions qui prendra fin, sauf exception, le 31 octobre 2021.

Alléger le cadre juridique

Depuis le 16 avril 2021, le Conseil scientifique est en charge par le gouvernement de mettre en place d'un régime allégé de sortie d'état d'urgence sanitaire mis en place initialement le 23 mars 2020 (puis allégé et prorogé au gré des vagues épidémiques qui ont suivi). En clair, il s'agit de... [Lire la suite]